

**MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE
L'ENTREPRENARIAT FEMININ**

**CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE**

**Compte rendu de l'atelier sur l'évaluation de la mise en œuvre du
DSRP I.**

L'an deux mille sept et le jeudi 15 Mars s'est tenu à l'hôtel Ngor Diarama l'atelier sur l'évaluation de la mise en œuvre du DSRP I sous la présidence effective de la Directrice Générale du Trésor.

L'atelier qui se veut un cadre d'échange sur l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, devra permettre :

- de discuter les composantes de la SRP
- de mettre en place des équipes conjointes d'évaluation
- d'élaborer le plan de travail et le calendrier pour l'organisation des activités d'évaluations participatives.

1 Etat d'avancement de la mise en œuvre du DSRPII

Le document de stratégie de réduction de la pauvreté de seconde génération (DSRP II), validé le 18 juillet 2006 par le comité de pilotage lors d'une session spéciale présidée par le Premier Ministre, a été adopté par le Gouvernement en conseil interministériel le 13 octobre 2006.

Les activités menées répondent au souci d'opérationnalisation des recommandations des réunions du Comité National de Pilotage et du Conseil Interministériel sur le DSRPII notamment :

- **L'institutionnalisation de la participation** avec la mise en place des groupes de travail, les mécanismes de communication avec des échanges réguliers entre la

CSPLP/ MEF et les acteurs (services étatiques, société civile, secteur privé, partenaires technique et financier, acteurs régionaux). La mise en place d'un portail au développement pour le renforcement de la participation des populations à la base.

- Le renforcement des capacités des acteurs

La formation des acteurs (analyse quantitative, modélisation, DEV INFO)

Poursuite du processus de mise à disposition du matériel informatique aux acteurs (points focaux régionaux et ministériel, pôles de la société civile)

Conception d'un programme de formation sur la gestion axée sur les résultats, les impacts ex-ante des stratégies et programmes de la lutte contre pauvreté (points focaux régionaux et ministériels, société civile, projets).

-Renforcement des mécanismes de financement

Finalisation et mise en œuvre du plan sur l'harmonisation et l'efficacité de l'aide(suivi de la déclaration de Paris au niveau national).

Préparation du cadre général d'organisation des appuis budgétaires au Sénégal.

Préparation du groupe consultatif / Table ronde sur le financement du DSRP II

- Evaluation participative du SRP

Processus de l'évaluation du DSRP en cours

2 Contexte de l'évaluation du DSRP I

Pour juger de la progression réalisée en direction des objectifs fixés et des résultats à atteindre, il est retenu de réaliser chaque année un rapport d'avancement et au bout des trois années de mise en œuvre une évaluation globale sur toute la période.

L'évaluation du DSRP vise les objectifs suivants :

- Faire le point sur l'évolution des indicateurs socio-économiques relatifs à la pauvreté sur la période 2003-2005

- Faire le point sur l'état d'exécution des actions prioritaires retenues dans la matrice des mesures en 2003-2005
- Faire le point et analyser l'évaluation dans la mobilisation, l'allocation et l'absorption des ressources
- Déterminer l'efficacité de la stratégie pour atteindre les objectifs fixés.

-

Trois volets structurent la présente évaluation :

Volet 1 : Une revue documentaire des rapports annuels DSRP et des rapports sectoriels (synthèse des rapports d'évaluations des programmes et projets exécutés pendant la période)

Volet 2 : Une enquête de suivi de type ASAM et QUID comprenant trois composantes : caractéristiques, degrés et perception.

Volet 3 : Une évaluation participative.

Démarche de l'évaluation

L'évaluation participative du DSRP I est essentiellement basée sur les principes de participation des parties prenantes.

Pour cette fin, il s'agira de mettre en place des comités conjoints d'évaluation.

Selon les principes du faire-faire et de transparence un prestataire sera recruté pour conduire le processus.

La base de données de référence sera réalisée à partir des projets et programmes budgétisés dans le BCI, des ressources PPTE et des rapports des principaux projets de lutte contre la pauvreté ayant mené des activités sur la période 2001-2005.

Un comité de pilotage coordonné par la cellule et composé par les parties prenantes et les partenaires procédera à la programmation et au suivi des activités.

A la suite de ces différents exposés, les participants ont proposé une étude plus approfondie des TDR au niveau des commissions.

A cet effet les contributions devraient parvenir à la cellule au plus tard le 27/03/2007.